

Séance ordinaire du 27 janvier 2020

Le conseil de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire ce vingt-septième jour du mois de janvier deux mille vingt à dix-huit heures trente-quatre, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 2175, chemin du Fleuve, Lévis.

Sont présents : les membres du conseil Serge Côté, Steve Dorval, Brigitte Duchesneau, Guy Dumoulin, Mario Fortier, Clément Genest, Ann Jeffrey, Janet Jones, Karine Laflamme, Réjean Lamontagne, Amélie Landry, Karine Lavertu, Fleur Paradis et Michel Turner formant quorum sous la présidence du maire Gilles Lehouillier.

Est absent : le membre du conseil Isabelle Demers.

Assistent à la séance : Simon Rousseau, directeur général, et Marlyne Turgeon, greffière.

CV-2020-00-29

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin
Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 27 janvier 2020.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-00-30

Période de questions

Environ 30 personnes assistent à la séance. Plusieurs personnes posent des questions et émettent des commentaires.

CV-2020-00-31

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 janvier 2020

ATTENDU QU'une copie du procès-verbal a été remise à chaque membre du conseil au plus tard la veille de la présente séance ;

En conséquence,

Il est proposé par la conseillère Ann Jeffrey
Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Ville tenue le 13 janvier 2020.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-00-32

Dépôt du procès-verbal des séances du comité exécutif des 16 et 17 décembre 2019 et des 13 et 14 janvier 2020

Le procès-verbal des séances du comité exécutif tenues les 16 et 17 décembre 2019 et les 13 et 14 janvier 2020 est déposé.

CV-2020-00-33

Ajustement à la structure

[Document d'aide à la décision GCH-2020-001](#)

Il est proposé par le conseiller Serge Côté
Appuyé par le conseiller Mario Fortier

D'autoriser les mouvements de main-d'œuvre à la Direction du service de police, tels qu'ils sont précisés en annexe à la fiche de prise de décision GCH-2020-001, et d'entériner les ajustements à la structure de cette direction, telle qu'elle est annexée à cette fiche de prise de décision.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-00-34

Abrogation de la résolution 011202 « Établissement du bureau du Trésorier »

[Document d'aide à la décision GRE-2020-002](#)

Il est proposé par le conseiller Clément Genest
Appuyé par le conseiller Steve Dorval

D'abroger la résolution 011202 « Établissement du bureau du Trésorier ».

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-00-35

Appui à la candidature de la tourbière de la Grande plée bleue pour sa nomination en tant que site *Ramsar*

[Document d'aide à la décision ENV-2019-027](#)

Il est proposé par la conseillère Ann Jeffrey
Appuyé par la conseillère Janet Jones

De soutenir la candidature de la tourbière de la Grande plée bleue pour sa nomination en tant que site *Ramsar*.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-00-36

Avenant à l'entente de services à intervenir avec La société vie, intégration, apprentissage pour handicapés V.I.A. inc.

[Document d'aide à la décision ENV-MR-2020-001](#)

Il est proposé par la conseillère Ann Jeffrey
Appuyé par la conseillère Janet Jones

De conclure l'avenant à l'entente de services à intervenir avec La société vie, intégration, apprentissage pour handicapés V.I.A. inc., tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision ENV-MR-2020-001, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-00-37

Dépôt du rapport des amendements budgétaires et virements de fonds de la Société de transport de Lévis

[Document d'aide à la décision INF-2020-001](#)

Le rapport des amendements budgétaires et des virements de fonds pour la période du 1^{er} juillet au 30 septembre 2019 de la Société de transport de Lévis, est déposé, à titre d'information.

CV-2020-00-38

Autorisation de financement pour les besoins reliés aux systèmes mécaniques des bâtiments municipaux

[Document d'aide à la décision INF-BI-2020-003](#)

Il est proposé par le conseiller Clément Genest
Appuyé par le conseiller Mario Fortier

Pour financer la dépense relative aux projets de pérennité des fontaines d'eau au Quai Paquet, de remplacement des systèmes mécaniques dans les bâtiments, de remplacement des équipements de gestion informatisée dans les bâtiments et de remplacement des systèmes de plomberie des bâtiments, d'affecter un montant de 825 000 \$ aux activités d'investissement provenant d'un emprunt au fonds de roulement, ce montant étant remboursable annuellement au fonds de roulement par les activités financières sur une période de 10 ans, par versements égaux, et ce, à compter de l'an 2021 et si la dépense s'avérait moindre, de diminuer le montant du dernier versement d'autant.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-00-39

Financement de la dépense relative à l'acquisition de véhicules légers

[Document d'aide à la décision INF-EM-2020-001](#)

Il est proposé par le conseiller Clément Genest
Appuyé par le conseiller Mario Fortier

Pour financer la dépense relative à l'acquisition de véhicules légers, d'affecter un montant de 310 000 \$ aux activités d'investissement provenant d'un emprunt au fonds de roulement, ce montant étant remboursable annuellement au fonds de roulement par les activités financières sur une période de cinq ans, par versements égaux, et ce, à compter de l'an 2021 et si la dépense s'avérait moindre, de diminuer le montant du dernier versement d'autant.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-00-40

Financement de la dépense relative à l'acquisition d'équipements électroniques et à la modification de véhicules pour la réduction du carburant

[Document d'aide à la décision INF-EM-2020-002](#)

Il est proposé par le conseiller Clément Genest
Appuyé par le conseiller Mario Fortier

Pour financer la dépense relative à l'acquisition d'équipements électroniques et à la modification de véhicules pour la réduction du carburant, d'affecter un montant de 50 000 \$ aux activités d'investissement provenant d'un emprunt au fonds de roulement, ce montant étant remboursable annuellement au fonds de roulement par les activités financières sur une période de cinq ans, par versements égaux, et ce, à compter de l'an 2021 et si la dépense s'avérait moindre, de diminuer le montant du dernier versement d'autant.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-00-41

Financement de la dépense relative à l'acquisition ou le remplacement d'outils pour l'entretien des véhicules

[Document d'aide à la décision INF-EM-2020-003](#)

Il est proposé par le conseiller Clément Genest
Appuyé par le conseiller Mario Fortier

Pour financer la dépense relative à l'acquisition ou le remplacement d'outils pour l'entretien des véhicules, d'affecter un montant de 150 000 \$ aux activités d'investissement provenant d'un emprunt au fonds de roulement, ce montant étant remboursable annuellement au fonds de roulement par les activités financières sur une période de cinq ans, par versements égaux, et ce, à compter de l'an 2021 et si la dépense s'avérait moindre, de diminuer le montant du dernier versement d'autant.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-00-42

Disposition d'équipements pour l'encan et récupération des sommes
[Document d'aide à la décision INF-EM-2020-005](#)

Il est proposé par le conseiller Clément Genest
Appuyé par le conseiller Mario Fortier

De récupérer les sommes reçues pour fin de réinvestissement en achat d'équipements ou des dépenses d'immobilisations, pour l'année 2020.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-00-43

Rapport des coûts d'entretien de la *Route verte* pour l'ensemble du territoire de la ville pour l'exercice financier 2019
[Document d'aide à la décision INF-2020-002](#)

Il est proposé par le conseiller Clément Genest
Appuyé par le conseiller Mario Fortier

D'accepter le rapport des coûts d'entretien de la *Route verte* pour l'ensemble du territoire de la ville pour l'exercice financier 2019, tel qu'il est présenté en annexe à la fiche de prise de décision INF-2020-002.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-00-44

Avenant au bail à intervenir avec 9296-0194 Québec inc., concernant la location de deux patinoires (secteur Saint-Romuald)
[Document d'aide à la décision DVC-2019-008](#)

Il est proposé par la conseillère Brigitte Duchesneau
Appuyé par la conseillère Amélie Landry

De conclure l'avenant au bail à intervenir avec 9296-0194 Québec inc., concernant la location de deux patinoires (secteur Saint-Romuald), tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision DVC-2019-008, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-00-45

Aide financière à des organismes de la communauté
[Document d'aide à la décision DVC-ART-2020-002](#)

Il est proposé par la conseillère Brigitte Duchesneau
Appuyé par la conseillère Amélie Landry

D'accorder aux organismes de la communauté l'aide financière indiquée, selon les modalités de versement prévues en annexe à la fiche de prise de décision DVC-ART-2020-002, afin de maintenir leurs activités auprès de la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-00-46

Aide financière à des organismes de la communauté
[Document d'aide à la décision DVC-ART-2020-004](#)

Il est proposé par la conseillère Brigitte Duchesneau
Appuyé par la conseillère Amélie Landry

D'accorder aux organismes de la communauté l'aide financière indiquée, selon les modalités de versement prévues en annexe à la fiche de prise de décision DVC-ART-2020-004, afin de maintenir leurs activités auprès de la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-00-47

Aide financière à des organismes de la communauté
[Document d'aide à la décision DVC-DSC-2019-028](#)

Il est proposé par la conseillère Brigitte Duchesneau
Appuyé par la conseillère Amélie Landry

D'accorder aux organismes suivants de la communauté l'aide financière indiquée, selon les modalités de versements prévues en annexe à la fiche de prise de décision DVC-DSC-2019-028, afin de maintenir leurs activités auprès de la population lévisienne :

➤ Adoberge	8 766 \$
➤ Alliance-jeunesse Chutes-de-la-Chaudière	169 126 \$
➤ Amalgame MDJ Ouest	69 444 \$
➤ Association des personnes handicapées de Lévis inc.	13 561 \$
➤ Centre aide et prévention jeunesse de Lévis	207 404 \$
➤ Centre d'action bénévole Bellechasse-Lévis-Lotbinière	19 494 \$
➤ Centre de pédiatrie sociale de Lévis	6 106 \$
➤ Centre d'information et de référence de la Capitale Nationale et de la Chaudière-Appalaches	27 215 \$
➤ Le club de l'âge d'or de St-Romuald-d'Etchemin	7 116 \$
➤ Comptoir le grenier	25 524 \$
➤ Le filon	8 441 \$
➤ Le groupe déziel inc.	10 170 \$
➤ Groupe scout de Saint-Jean-Chrysostome (district Rive-Sud/Beauce) inc.	5 677 \$
➤ Groupe scout de Saint-Étienne (district Rive-Sud/Beauce) inc.	8 624 \$
➤ Maison de la famille Chutes Chaudière	22 604 \$
➤ Maison de la famille Rive-Sud	11 903 \$
➤ La maison des aînés	63 357 \$

➤ La maison des jeunes l’Azymut Est*Ouest	41 631 \$
➤ La maison des jeunes de Charny inc.	31 522 \$
➤ La maison des jeunes de St-Étienne-de-Lauzon inc.	25 445 \$
➤ La maison des jeunes de St-Jean-Chrysostome inc.	50 675 \$
➤ Le patro de Lévis inc.	546 002 \$
➤ Personnes handicapées en action de la Rive-Sud	32 476 \$
➤ Ressources naissances	8 766 \$
➤ La ruche de St-Romuald inc.	17 791 \$
➤ Service d’entraide Bernières-St-Nicolas inc.	6 595 \$
➤ Service d’entraide de Breakeyville	8 713 \$
➤ Le service d’entraide de Charny inc.	15 112 \$
➤ service d’entraide de Pintendre	9 235 \$
➤ service d’entraide de St-Jean-Chrysostome	9 175 \$
➤ service d’entraide de St-Romuald inc.	18 886 \$
➤ Le tremplin centre pour personnes immigrantes et leurs familles	8 766 \$

Adoptée à l’unanimité

CV-2020-00-48

Bilan du *Plan d’action 2019-2020 sur l’accessibilité visant l’intégration des personnes handicapées et des personnes ayant des incapacités*

[Document d’aide à la décision DVC-DSC-2019-030](#)

Il est proposé par la conseillère Brigitte Duchesneau
Appuyé par la conseillère Amélie Landry

D’adopter le bilan du *Plan d’action 2019-2020 sur l’accessibilité visant l’intégration des personnes handicapées et des personnes ayant des incapacités*, tel qu’il est annexé à la fiche de prise de décision DVC-DSC-2019-030.

Adoptée à l’unanimité

CV-2020-00-49

Aide financière à des organismes de la communauté

[Document d’aide à la décision DVC-DSC-2019-031](#)

Il est proposé par la conseillère Brigitte Duchesneau
Appuyé par la conseillère Amélie Landry

D’accorder aux organismes de la communauté suivants l’aide financière indiquée, afin de maintenir leurs activités auprès de la population lévisienne :

➤ Alliance-Jeunesse Chutes-de-la-Chaudière	20 597 \$
➤ Atelier occupationnel Rive-Sud inc.	7 650 \$
➤ Centre aide et prévention jeunesse de Lévis	9 660 \$
➤ Club de ski de fond de St-Jean-Chrysostome inc. (incluant scouts)-La Balade	25 000 \$
➤ Le groupe Déziel inc.	5 374 \$
➤ Groupe ressources technique nouvel habitat	7 558 \$
➤ La jonction pour elle inc. (2 bâtiments)	16 567 \$
➤ Le patro de Lévis inc.	36 529 \$

➤ La société grand village inc.	29 681 \$
➤ Le service d'entraide de Charny inc.	5 496 \$
➤ Société de réadaptation et d'intégration communautaire	7 186 \$
➤ Travail Jeunesse	10 288 \$

et de décréter que s'il y a de la taxation d'ajustement en cours d'année, les montants seront ajustés en conséquence.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-00-50

Candidatures de Surface et de la série des *Matinées classiques au concours des Grands prix du tourisme de la Chaudière-Appalaches 2020*

[Document d'aide à la décision DVC-ART-2020-006](#)

Il est proposé par la conseillère Brigitte Duchesneau
Appuyé par la conseillère Amélie Landry

D'autoriser la mise en candidature de l'événement *Surface* et de la série des *Matinées classiques* dans la catégorie *Festivals et événements touristiques* au concours des *Grands prix du tourisme de la Chaudière-Appalaches 2020*.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-00-51

Financement de la dépense relative au programme d'intervention dans les parcs pour l'année 2020

[Document d'aide à la décision DVC-SPO-2020-001-R-1](#)

Il est proposé par la conseillère Brigitte Duchesneau
Appuyé par la conseillère Amélie Landry

D'autoriser le financement de la dépense relative au programme d'intervention dans les parcs pour l'année 2020 au montant maximal indiqué à la fiche de prise de décision DVC-SPO-2020-001-R-1, à même le fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-00-52

Affectation de la réserve financière pour le financement de l'affectation du montant à pourvoir dans le futur pour les régimes de retraite de la Ville constituée en vertu de la mesure d'allègement associée à la crise financière de 2008

[Document d'aide à la décision FIN-TRE-2020-002](#)

Il est proposé par le conseiller Clément Genest
Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'affecter un montant de 232 600 \$, provenant de la réserve financière pour le financement de l'affectation du montant à pourvoir dans le futur pour les

régimes de retraite de la Ville constituée en vertu de la mesure d'allègement associée à la crise financière de 2008, au poste de dépenses indiqué à la fiche de prise de décision FIN-TRE-2020-002, et ce, pour financer le montant à pourvoir dans le futur pour les coûts des avantages sociaux futurs pour l'année 2019.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-00-53

Avenant au bail concernant la location de la salle Desjardins et de la grande salle de conférence du Complexe 2 glaces Honco à intervenir avec 9296-0194 Québec inc.

[Document d'aide à la décision DEV-2019-075](#)

Il est proposé par la conseillère Janet Jones
Appuyé par le conseiller Serge Côté

De conclure l'avenant au bail, concernant la location de la salle Desjardins et de la grande salle de conférence du Complexe 2 glaces Honco, à intervenir avec 9296-0194 Québec inc., tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision DEV-2019-075, d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution et de prévoir la dépense relative à ce bail, pour les années 2020 à 2025, au budget de fonctionnement de la Direction de la vie communautaire pour chacune de ces années.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-00-54

Entente de visibilité à intervenir avec 9296-0194 Québec inc.

[Document d'aide à la décision DEV-2020-006](#)

Il est proposé par la conseillère Janet Jones
Appuyé par le conseiller Serge Côté

De conclure l'entente de visibilité à intervenir avec 9296-0194 Québec inc., telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision DEV-2020-006, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-00-55

Avenant à l'offre d'achat des lots 2 434 867 et 2 434 868 du cadastre du Québec (rue Saint-Laurent, secteur Lévis) à intervenir avec La traverse un, s.e.c.

[Document d'aide à la décision DEV-2020-012](#)

Il est proposé par la conseillère Janet Jones
Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'approuver l'avenant à l'offre d'achat des lots 2 434 867 et 2 434 868 du cadastre du Québec (rue Saint-Laurent, secteur Lévis) à intervenir avec La traverse un, s.e.c., tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision DEV-2020-012, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-00-56

Aide financière aux organismes de revitalisation [Document d'aide à la décision DEV-2020-009](#)

Il est proposé par la conseillère Janet Jones
Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'accorder une aide financière de 26 135 \$ à Rues principales Saint-Romuald inc., à Corporation Charny revit et à Revitalisation village Saint-Nicolas, cette contribution étant payable à chaque organisme au plus tard le 1^{er} mars 2020, pour le maintien de leurs activités auprès de la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-00-57

Avenant à l'offre d'achat de T.Y. moteurs inc. pour l'acquisition d'une partie supplémentaire du lot 6 268 614 du cadastre du Québec, affectation du fruit de la vente et confirmation relative l'utilisation de cette partie de lot [Document d'aide à la décision DEV-2020-011](#)

Il est proposé par la conseillère Janet Jones
Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'accepter l'avenant à l'offre d'achat de T.Y. moteurs inc. pour l'acquisition d'une partie supplémentaire du lot 6 268 614 du cadastre du Québec, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision DEV-2020-011, d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par le promoteur, d'affecter un montant de 13 242,84 \$ à la réserve financière pour la réalisation des travaux municipaux d'entretien, de réparation et d'amélioration des infrastructures municipales et des terrains industriels, situés dans les zones et parcs industriels et le solde du produit net de la vente à la réserve financière pour fins de développement du territoire en matière économique, environnementale, patrimoniale et historique et de confirmer que la partie de ce lot n'est plus affectée à l'utilité publique conditionnellement à sa vente.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-00-58

Attribution de contrats pour la collecte, le transport et le traitement des encombrants provenant de la collecte résidentielle en bordure de rue

[Document d'aide à la décision APP-2019-198](#)

ATTENDU la demande de soumissions ;

En conséquence,

Il est proposé par la conseillère Ann Jeffrey
Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'attribuer les contrats pour la collecte, le transport et le traitement des encombrants provenant de la collecte résidentielle en bordure de rue (appel d'offres 2019-50-87), de la façon suivante :

- lot 2, à Aim éco-centre, au prix mentionné à sa soumission, pour une dépense estimée à 220 500 \$, avant TPS et TVQ, pour une durée de deux ans;
- lot 1, option D, à Sani-terre environnement inc., au prix mentionné à sa soumission, pour une dépense estimée à 630 126 \$, avant TPS et TVQ, pour une durée de deux ans;

conformément au devis et à leur soumission.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-00-59

Renouvellement du contrat d'entretien et de support des logiciels 911 et RAO intervenu avec Emergensys solutions inc.

[Document d'aide à la décision APP-2019-200](#)

Il est proposé par la conseillère Ann Jeffrey
Appuyé par le conseiller Serge Côté

De renouveler le contrat d'entretien et de support des logiciels 911 et RAO intervenu avec Emergensys solutions inc., au montant de 119 705 \$, avant TPS et TVQ, pour la première année d'un contrat de cinq ans et indexé en fonction de l'indice des prix à la consommation, à compter de la deuxième année, pour la période du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2025, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-00-60

Attribution du contrat pour la collecte, le transport et le traitement des matières apportées à l'écocentre (encombrants non-métalliques, meubles rembourrés et métaux)

[Document d'aide à la décision APP-2019-202](#)

ATTENDU la demande de soumissions ;

En conséquence,

Il est proposé par la conseillère Ann Jeffrey
Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'attribuer le contrat pour la collecte, le transport et le traitement des matières apportées à l'écocentre (encombrants non-métalliques, meubles rembourrés et métaux) (appel d'offres 2019-50-116), les lots A et B, à Aim éco-centre, aux prix mentionnés à sa soumission, pour une dépense estimée à 195 068 \$, avant TPS et TVQ, pour une durée de deux ans, conformément au devis et à sa soumission.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-00-61

Attribution du contrat pour la réalisation, la conception et la production de l'événement *Surface*, la direction artistique, la mise en scène et la gestion de cet événement pour les années 2020, 2021 et 2022, financement afférent et crédits additionnels

[Document d'aide à la décision APP-2020-003](#)

Il est proposé par la conseillère Ann Jeffrey
Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'attribuer le contrat pour la réalisation, la conception et la production de l'événement *Surface*, la direction artistique, la mise en scène et la gestion de cet événement pour les années 2020, 2021 et 2022 à Evenma, au montant de 728 658 \$, avant TPS et TVQ, aux conditions mentionnées en annexe à la fiche de prise de décision APP-2020-003.

De financer une partie de la dépense de cet événement au montant maximal de 350 000 \$ à même l'excédent de fonctionnement accumulé affecté de *Célébrations Lévis 2011* et au montant maximal de 185 000 \$, à même l'excédent de fonctionnement accumulé non affecté, selon la répartition annuelle indiquée à cette fiche de prise de décision.

D'accorder les crédits additionnels au montant maximal de 230 000 \$ au poste budgétaire indiqué à cette fiche de prise de décision, afin de rencontrer une partie de la dépense relative à cet événement, ce montant correspondant aux revenus additionnels des commandites aux postes et selon la répartition annuelle indiqués à cette fiche de prise de décision.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-00-62

Option de renouvellement du contrat de services professionnels pour la réalisation d'études géotechniques

[Document d'aide à la décision APP-2020-004](#)

Il est proposé par la conseillère Ann Jeffrey
Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'exercer les deux options de renouvellement d'une année chacune prévues au contrat de services professionnels pour la réalisation d'études

géotechniques à FNX-innov. inc., pour une dépense estimée à 450 082 \$, avant TPS et TVQ, le tout conformément aux termes et conditions de l'appel d'offres 2018-55-49 et à la soumission produite par l'adjudicataire.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-00-63

Option de renouvellement du contrat de services professionnels pour le contrôle qualitatif des matériaux en géotechnique et en environnement

[Document d'aide à la décision APP-2020-009](#)

Il est proposé par la conseillère Ann Jeffrey
Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'exercer la deuxième option de renouvellement d'une année, débutant à la date d'adjudication et telle qu'elle est prévue au contrat de services professionnels pour le contrôle qualitatif des matériaux en géotechnique et en environnement, à GHD consultants ltée, au montant de 383 250 \$, avant TPS et TVQ, le tout conformément aux termes et conditions de l'appel d'offres 2017-55-102 et à la soumission produite par l'adjudicataire.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-00-64

Attribution du contrat pour la collecte, le transport et le traitement des résidus domestiques dangereux provenant de l'écocentre

[Document d'aide à la décision APP-2020-013](#)

Il est proposé par la conseillère Ann Jeffrey
Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'attribuer le contrat pour la collecte, le transport et le traitement des résidus domestiques dangereux provenant de l'écocentre (appel d'offres 2019-50-126), à Revolution environmental solutions LP, au prix mentionné à sa soumission, pour une dépense estimée à 262 435,85 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-00-65

Avis de motion du Règlement RV-2020-19-91 modifiant le Règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement et dépôt du projet de règlement

[Document d'aide à la décision GEN-2019-097](#)

Le membre du conseil de la Ville Janet Jones donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2020-19-91 modifiant le Règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement et il dépose ce projet de règlement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision GEN-2019-097.

Ce règlement a pour objet de régir le stationnement sur une partie des rues Sarosto (secteur Lévis), de la Mission, de la Presqu'île, de la Sorbonne

(secteur Saint-Nicolas) et Saint-Denis (secteur Saint-Rédempteur).

CV-2020-00-66

Avis de motion du Règlement RV-2020-19-92 modifiant le Règlement numéro 221 concernant la circulation et le stationnement de l'ex-Ville de Lévis et dépôt du projet de règlement

[Document d'aide à la décision GEN-2019-097](#)

Le membre du conseil de la Ville Serge Côté donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2020-19-92 modifiant le Règlement numéro 221 concernant la circulation et le stationnement de l'ex-Ville de Lévis et il dépose ce projet de règlement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision GEN-2019-097.

Ce règlement a pour objet de diminuer la limite de vitesse sur la rue Jogues et sur une partie des rues Languedoc, Curé-Pelletier et de La Sarre (secteur Lévis).

CV-2020-00-67

Avis de motion du Règlement RV-2020-19-93 modifiant le Règlement numéro 277 concernant la vitesse des véhicules automobiles et le stationnement dans certaines rues, la localisation des signaux lumineux de circulation, de stationnement et autres signalisations de l'ex-Municipalité de Sainte-Hélène-de-Breakeyville et dépôt du projet de règlement

[Document d'aide à la décision GEN-2019-097](#)

Le membre du conseil de la Ville Michel Turner donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2020-19-93 modifiant le Règlement numéro 277 concernant la vitesse des véhicules automobiles et le stationnement dans certaines rues, la localisation des signaux lumineux de circulation, de stationnement et autres signalisations de l'ex-Municipalité de Sainte-Hélène-de-Breakeyville et il dépose ce projet de règlement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision GEN-2019-097.

Ce règlement a pour objet de diminuer la limite de vitesse sur une partie de la rue de la Cordelle (secteur Sainte-Hélène-de-Breakeyville).

CV-2020-00-68

Avis de motion du Règlement RV-2020-19-94 décrétant un emprunt de 8 000 000 \$ pour effectuer des dépenses en immobilisations et dépôt du projet de règlement

[Document d'aide à la décision FIN-TRE-2019-021](#)

Le membre du conseil de la Ville Janet Jones donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2020-19-94 décrétant un emprunt de 8 000 000 \$ pour effectuer des dépenses en immobilisations et il dépose ce projet de règlement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision FIN-TRE-2019-021.

Ce règlement a pour objet de décréter un emprunt n'excédant pas la somme de 8 000 000 \$, d'un terme de cinq ans, remboursable par une affectation

annuelle d'une portion suffisante des revenus généraux de la Ville, dans le but d'effectuer des dépenses pour l'acquisition ou l'installation de machineries, de véhicules, d'ameublements et d'équipements, incluant les équipements informatiques.

CV-2020-00-69

Avis de motion du Règlement RV-2020-19-95 décrétant un emprunt de 7 500 000 \$ pour effectuer des dépenses en immobilisations et dépôt du projet de règlement

[Document d'aide à la décision FIN-TRE-2019-021](#)

Le membre du conseil de la Ville Brigitte Duchesneau donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2020-19-95 décrétant un emprunt de 7 500 000 \$ pour effectuer des dépenses en immobilisations et il dépose ce projet de règlement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision FIN-TRE-2019-021.

Ce règlement a pour objet de décréter un emprunt n'excédant pas la somme de 7 500 000 \$, d'un terme de 10 ans, remboursable par une affectation annuelle d'une portion suffisante des revenus généraux de la Ville, dans le but d'effectuer des dépenses pour l'acquisition, l'amélioration, l'aménagement, l'installation ou la construction d'immeubles, de bâtiments, de terrains, excluant les terrains spécifiquement destinés à la revente, de machinerie, de véhicules, d'ameublements, d'infrastructures et d'équipements, excluant les équipements informatiques.

CV-2020-00-70

Avis de motion du Règlement RV-2020-19-96 décrétant un emprunt de 5 000 000 \$ pour effectuer des dépenses en immobilisations et dépôt du projet de règlement

[Document d'aide à la décision FIN-TRE-2019-021](#)

Le membre du conseil de la Ville Serge Côté donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2020-19-96 décrétant un emprunt de 5 000 000 \$ pour effectuer des dépenses en immobilisations et il dépose ce projet de règlement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision FIN-TRE-2019-021.

Ce règlement a pour objet de décréter un emprunt n'excédant pas la somme de 5 000 000 \$, d'un terme de 15 ans, remboursable par une affectation annuelle d'une portion suffisante des revenus généraux de la Ville, dans le but d'effectuer des dépenses pour l'acquisition, l'amélioration, l'aménagement, l'installation ou la construction d'immeubles, de bâtiments, de terrains, excluant les terrains spécifiquement destinés à la revente, d'infrastructures, de véhicules, de machineries et d'équipements, excluant les équipements informatiques.

CV-2020-00-71

Avis de motion du Règlement RV-2020-19-97 décrétant un emprunt de 35 000 000 \$ pour l'exécution de travaux permanents de traitement des eaux et de travaux permanents d'aqueduc et d'égouts visant à optimiser les réseaux et dépôt du projet de règlement

[Document d'aide à la décision FIN-TRE-2020-003](#)

Le membre du conseil de la Ville Clément Genest donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2020-19-97 décrétant un emprunt de 35 000 000 \$ pour l'exécution de travaux permanents de traitement des eaux et de travaux permanents d'aqueduc et d'égouts visant à optimiser les réseaux et il dépose ce projet de règlement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision FIN-TRE-2020-003.

Ce règlement a pour objet de décréter un emprunt n'excédant pas la somme de 35 000 000 \$, d'un terme de 15 ans, remboursable par une taxe imposée et prélevée annuellement sur tous les immeubles imposables situés sur le parcours du réseau d'aqueduc du territoire de la ville, dans le but d'effectuer des dépenses pour l'exécution de travaux permanents de traitement des eaux, de travaux permanents d'aqueduc et d'égouts visant à optimiser les réseaux et pour l'acquisition, de gré à gré ou par expropriation, d'immeubles ou de servitudes requis pour l'exécution de ces travaux, incluant les frais relatifs à la réalisation de ces travaux et acquisitions.

CV-2020-00-72

Avis de motion du Règlement RV-2020-19-98 décrétant un emprunt de 10 000 000 \$ pour l'exécution de travaux permanents et dépôt du projet de règlement

[Document d'aide à la décision FIN-TRE-2020-003](#)

Le membre du conseil de la Ville Steve Dorval donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2020-19-98 décrétant un emprunt de 10 000 000 \$ pour l'exécution de travaux permanents et il dépose ce projet de règlement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision FIN-TRE-2020-003.

Ce règlement a pour objet de décréter un emprunt n'excédant pas la somme de 10 000 000 \$, d'un terme de 15 ans, remboursable par une affectation annuelle d'une portion suffisante des revenus généraux de la Ville, dans le but d'effectuer des dépenses pour l'exécution de travaux permanents d'aménagement de parcs et de berges, d'aqueduc, d'égout, de pistes cyclables, de conduits souterrains, de pavage, de chaînes de rue, de trottoirs, d'éclairage et de signalisation routière et pour l'acquisition, de gré à gré ou par expropriation, d'immeubles ou de servitudes requis pour l'exécution de ces travaux, incluant les frais relatifs à la réalisation de ces travaux et acquisitions.

CV-2020-00-73

Avis de motion du Règlement RV-2020-19-99 modifiant le Règlement RV-2015-15-04 sur le schéma d'aménagement et de développement (modification des intentions d'aménagement dans le parc des Chutes-de-la-Chaudière) et dépôt du projet de règlement

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2020-023](#)

Le membre du conseil de la Ville Michel Turner donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2020-19-99 modifiant le Règlement RV-2015-15-04 sur le schéma d'aménagement et de développement et il dépose ce projet de règlement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-SAT-2020-023.

Ce règlement a pour objet de modifier les grandes orientations, les intentions d'aménagement et les usages compatibles avec l'affectation récréo-écologique.

CV-2020-00-74

Avis de motion du Règlement RV-2020-20-00 modifiant le Règlement RV-2015-15-04 sur le schéma d'aménagement et de développement (agrandissement de l'affectation industrielle et autres modifications en vue de l'agrandissement du parc industriel Lévis-Est situé à la limite Est de la Ville) et dépôt du projet de règlement

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2020-001-R-2](#)

Le membre du conseil de la Ville Fleur Paradis donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2020-20-00 modifiant le Règlement RV-2015-15-04 sur le schéma d'aménagement et de développement et il dépose ce projet de règlement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-SAT-2020-001-R-2.

Ce règlement a pour objet d'agrandir le parc industriel Lévis-Est, de retirer les mentions associées à un terminal méthanier dans ce secteur et de prévoir le prolongement de la voie ferrée afin qu'elle puisse desservir ce parc industriel.

CV-2020-00-75

Adoption du Projet de règlement RV-2020-19-99 modifiant le Règlement RV-2015-15-04 sur le schéma d'aménagement et de développement (modification des intentions d'aménagement dans le parc des Chutes-de-la-Chaudière), adoption du document prévu au premier alinéa de l'article 53.11.4 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* et demande à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2020-023](#)

Il est proposé par le conseiller Michel Turner
Appuyé par la conseillère Karine Lavertu

D'adopter le Projet de règlement RV-2020-19-99 modifiant le Règlement RV-2015-15-04 sur le schéma d'aménagement et de développement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-SAT-2020-023.

D'adopter le document prévu au premier alinéa de l'article 53.11.4 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* concernant les modifications à apporter au plan d'urbanisme et aux règlements d'urbanisme de la Ville, tel qu'il est annexé à cette fiche de prise de décision.

De demander à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation son avis sur ce projet de règlement, tel qu'il est annexé à cette fiche de prise de

décision.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-00-76

Adoption du Projet de règlement RV-2020-20-00 modifiant le Règlement RV-2015-15-04 sur le schéma d'aménagement et de développement (agrandissement de l'affectation industrielle et autres modifications en vue de l'agrandissement du parc industriel Lévis-Est situé à la limite Est de la Ville), adoption du document prévu au premier alinéa de l'article 53.11.4 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* et demande à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation
[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2020-001-R-2](#)

Il est proposé par le conseiller Serge Côté
Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

D'adopter le Projet de règlement RV-2020-20-00 modifiant le Règlement RV-2015-15-04 sur le schéma d'aménagement et de développement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-SAT-2020-001-R-2.

D'adopter le document prévu au premier alinéa de l'article 53.11.4 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* concernant les modifications à apporter au plan d'urbanisme et aux règlements d'urbanisme de la Ville, tel qu'il est annexé à cette fiche de prise de décision.

De demander à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation son avis sur ce projet de règlement, tel qu'il est annexé à cette fiche de prise de décision.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-00-77

Adoption du Second projet de règlement RV-2019-19-65 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (ajout de l'usage H1 Habitation unifamiliale dans la zone P2101, rue Saint-Laurent, secteur Lévis)
[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2020-007](#)

Il est proposé par le conseiller Steve Dorval
Appuyé par la conseillère Ann Jeffrey

D'adopter le Second projet de règlement RV-2019-19-65 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Projet de règlement adopté par la résolution CV-2019-07-24.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-00-78

Adoption du Règlement RV-2019-19-78 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (ajustement de l'article 255 concernant la protection de la zone de grand courant)

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2019-214](#)

ATTENDU QUE la greffière mentionne que le Règlement RV-2019-19-78 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement a pour objet de prévoir qu'un bâtiment situé en zone inondable de grand courant ne peut être reconstruit à moins d'être détruit, d'être devenu dangereux ou d'avoir perdu au moins 50 % de sa valeur portée au rôle d'évaluation, et ce, par une catastrophe autre qu'une inondation, et qu'il ne peut être agrandi en y ajoutant un niveau de plancher ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin
Appuyé par la conseillère Janet Jones

D'adopter le Règlement RV-2019-19-78 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Projet de règlement adopté par la résolution CV-2019-08-09.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-00-79

Adoption du Règlement RV-2019-19-75 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (conformité au Règlement RV-2019-19-07 modifiant le Règlement RV-2015-15-04 sur le schéma d'aménagement et de développement)

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2019-215](#)

ATTENDU QUE la greffière mentionne que le Règlement RV-2019-19-75 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement a pour objet de modifier la carte des cours d'eau ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin
Appuyé par le conseiller Michel Turner

D'adopter le Règlement RV-2019-19-75 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Projet de règlement adopté par la résolution CV-2019-08-07.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-00-80

Adoption du Règlement RV-2019-19-46 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (retrait de l'usage H11

habitation multifamiliale jumelée dans la zone H1132, rue Longwood, secteur Saint-Romuald)

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2019-216](#)

ATTENDU QUE la greffière mentionne que le Règlement RV-2019-19-46 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement a pour objet de supprimer l'usage H11 habitation multifamiliale jumelée de la grille des spécifications de la zone H1132;

En conséquence,

Il est proposé par la conseillère Brigitte Duchesneau
Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

D'adopter le Règlement RV-2019-19-46 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Second projet de règlement adopté par la résolution CV-2019-08-67.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-00-81

Adoption du Règlement RV-2019-19-74 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (volet patrimonial)

[Document d'aide à la décision URBA-CUMB-2020-001](#)

ATTENDU QUE la greffière mentionne que le Règlement RV-2019-19-74 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale a pour objet d'assujettir la délivrance de permis ou certificats d'urbanisme, dans les cas et les secteurs prévus à ce règlement, à l'approbation de plans relatifs à l'implantation et à l'architecture des constructions ou à l'aménagement des terrains et aux travaux qui y sont reliés ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Michel Turner
Appuyé par le conseiller Réjean Lamontagne

D'adopter le Règlement RV-2019-19-74 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, et ce, sans changement par rapport au Projet de règlement adopté par la résolution CV-2019-08-06.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-00-82

Adoption du Règlement RV-2019-19-51 modifiant le Règlement RV-2011-11-22 sur le plan d'urbanisme (programme particulier d'urbanisme du Vieux-Charny)

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2020-002](#)

ATTENDU QUE la greffière mentionne que le Règlement RV-2019-19-51 modifiant le Règlement RV-2011-11-22 sur le plan d'urbanisme a pour objet d'ajouter au plan d'urbanisme le programme particulier d'urbanisme du

Vieux-Charny afin de préciser les orientations, les objectifs, les affectations du sol, certaines règles de zonage, le type des voies de circulation, des projets d'aménagement ainsi que le plan d'action ;

En conséquence,

Il est proposé par la conseillère Karine Lavertu
Appuyé par le conseiller Michel Turner

D'adopter le Règlement RV-2019-19-51 modifiant le Règlement RV-2011-11-22 sur le plan d'urbanisme, et ce, avec changement par rapport au Projet de règlement adopté par la résolution CV-2019-06-50, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-SAT-2020-002.

Le changement apporté entre le Projet de règlement et le Règlement soumis pour adoption consiste à autoriser l'usage H7 Habitation trifamiliale dans la zone C1669.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-00-83

Adoption du Règlement RV-2019-19-66 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (création de la zone C1670 et agrandissement de la zone C1660 à proximité de l'avenue Taniata et du chemin de fer, secteur Saint-Jean-Chrysostome)

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2020-003](#)

ATTENDU QUE la greffière mentionne que le Règlement RV-2019-19-66 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement a pour objet :

- de créer la zone C1670 à même une partie des zones M1706 et C1660 et de prévoir les usages autorisés et les normes applicables à ces usages;
- d'agrandir la zone C1660 à même une partie de la zone M1706;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin
Appuyé par la conseillère Karine Laflamme

D'adopter le Règlement RV-2019-19-66 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Second projet de règlement adopté par la résolution CV-2019-08-68.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-00-84

Période d'intervention des membres du conseil

Plusieurs membres du conseil de la Ville prennent la parole.

CV-2020-00-85

Félicitations à monsieur Jeannot Demers

Il est proposé par le conseiller Réjean Lamontagne
Appuyé à l'unanimité

De féliciter monsieur Jeannot Demers pour son implication exceptionnelle comme bénévole depuis 45 ans et pour ses 19 ans à titre de président à l'International pee-wee B.S.R., source de fierté et d'inspiration pour la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-00-86

Félicitations à madame Ghislaine Riendeau

Il est proposé par la conseillère Brigitte Duchesneau
Appuyé à l'unanimité

De féliciter madame Ghislaine Riendeau, résidente du secteur Saint-Rédempteur, pour avoir remporté le premier prix du *Concours d'œuvre d'art* de Diffusion culturelle de Lévis qui a eu lieu le 26 janvier 2020, source de fierté et d'inspiration pour la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-00-87

Félicitations à monsieur Joseph-Alexandre Ramsay

Il est proposé par la conseillère Janet Jones
Appuyé à l'unanimité

De féliciter monsieur Joseph-Alexandre Ramsay pour son spectacle au Vieux bureau de poste qui eu lieu le 24 janvier 2020, source de fierté et d'inspiration pour la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-00-88

Levée de la séance

Il est proposé par la conseillère Ann Jeffrey
Appuyé par la conseillère Brigitte Duchesneau

À 20 heures 03, de lever la séance.

Adoptée à l’unanimité

Gilles Lehouillier, maire

Marlyne Turgeon, greffière
